

Messe dominicale

Lors des deux confinements, l'impossibilité de participer à la liturgie eucharistique du dimanche excusait les fidèles de l'obligation dominicale. Notre archevêque nous écrivait le 13 mars dernier :

« Les fidèles baptisés pourront s'unir dans une communion spirituelle et s'engager à vivre le dimanche une prière en famille ou en petits groupes autour de la Parole de Dieu.

Participant au sacrifice eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, (les fidèles) offrent à Dieu la victime divine et s'offrent eux-mêmes avec elle ; ainsi, tant par l'oblation que par la sainte communion, tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique. (Lumen Gentium, 11).

L'oblation chrétienne signifie l'offrande de soi-même à Dieu. Il n'est pas toujours possible de communier mais il demeure toujours possible de vivre cette oblation de soi en communion avec le Christ, uni à son Corps qu'est l'Eglise. La charité est la source de cet amour oblatif, qui vient de Dieu et qui mène à Dieu. »

De fait, l'impossibilité de participer à l'Eucharistie dominicale n'oblige pas à suivre la messe par un média audio ou vidéo, mais engage à prier le Seigneur de manière spécifique et à vivre davantage la charité.

Maintenant que l'empêchement de se rendre à la messe a disparu et que nous prenons les moyens, en ajoutant des messes, que tous les fidèles puissent participer à l'Eucharistie, personne n'est de ce fait excusé de « désertier l'assemblée » comme dit la Lettre aux Hébreux (10,25). Elle ajoute même : « encouragez-vous mutuellement » à participer à l'assemblée.

« Suis-je le gardien de mon frère ? » demandait Caïn à Dieu. « Oui », réponds Jésus dans l'Evangile. C'est ensemble qu'il nous faut aller chercher qui ont déserté l'assemblée...

Père Emmanuel Schwab, curé

N'oubliez pas !

RETRAITE PAROISSIALE

Mardi 9, mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 février en soirée, en direct ou en vidéo, prêchée par le curé et les vicaires. Pour se préparer à vivre l'ensemble du Carême et du Temps pascal !

HORAIRES SEMAINE 9 AU 16 janvier

Liturgie de cette semaine

Dimanche 10 janvier

1^{ère} lecture : Is 5,1-11

2^{ème} lecture : 1 Jn 5,1-9

Vendredi 15 janvier

Dimanche 17 janvier

1^{ère} lecture : 1S 3,3b-10.19

2^{ème} lecture : 1Co 6,13c-15a.17-20

Baptême du Seigneur

Ct : Is 12

Év : Mc 1,7-11

Saint Remi

2^e dimanche Pendant l'année

Psaume : 39

Év : Jn 1,35-42

Messes et offices de cette semaine

Messes : sam 18h30 ; dimanche 9h, **10h, 11h15** et 18h30 à l'église, 11h25 et 18h40 à la chapelle

Messes en semaine :

Lundi 12h et 19h, Mardi à vendredi 7h30, 8h35, 12h et 19h, samedi 8h35 et 12h.

Confessions au bureau d'accueil cette semaine

Les confessions reprennent au bureau d'accueil :

mardi 9h-11h Père Emmanuel Wirth

mercredi 15h30-16h30 Père Guy Léonardon

jeudi 17h30-19h Père Davy Bangué

vendredi 16h30-19h Père Louis Bardon

samedi 17h-18h Un prêtre

Accueil laïc cette semaine

lundi à vendredi 10h-12h et 14h30-16h45

Adoration cette semaine

Dimanche 17h-18h10 – maître-autel

Jeudi de 9h05 à 19h45 – crypte

Vendredi 18h-19h – chapelle Visitation

Chapelet

Chaque samedi à 11h15 chapelle de la Vierge ou crypte.

Obsèques

Bernard BEGASSAT, Xavier VINEY, Anne WIDERKEHR, Éric LEPRINCE,



Dimanche 10 janvier 2021
Baptême du Seigneur

N°18

**« Tu es mon Fils bien-aimé ;
en toi, je trouve ma joie »**

Nous célébrons ce dimanche la Solennité du Baptême du Seigneur : Jésus se fait baptisé par Jean dans le Jourdain. Jésus, le Juste, le Saint, le Fils de Dieu n'a pas besoin de cette purification ni de cette conversion auxquelles renvoie le baptême de Jean. D'où le refus du Baptiste comme le souligne l'Évangéliste Matthieu : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi... » (Mt 3, 14). Cependant, Jésus se fait solidaire des pécheurs dont le salut est le but de sa mission parmi les hommes.

Après l'Épiphanie, le Baptême de Jésus a été l'occasion d'une autre manifestation de son identité à l'humanité. Trois éléments peuvent être retenus comme expression de cette révélation de la divinité de Jésus : les Cieux se déchirent ; l'Esprit descend sur lui comme une colombe ; et une voix venant des Cieux.

Avec cette voix venant des Cieux : « Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi, je trouve ma joie », Jésus nous est révélé comme le Fils de Dieu. Quelles peuvent être les conséquences d'une telle révélation pour nous ?

« Tu es mon Fils bien-aimé ; en toi, je trouve ma joie ». Cette affirmation est avant tout une invitation pour que nous reconnaissons Jésus comme ce Fils de Dieu, ce Dieu fait homme pour nous sauver. En cela nous avons à avoir confiance en Jésus pour prendre part au salut qu'il nous offre. Ensuite, cette voix venant des Cieux traduit l'attente de Dieu pour chaque baptisé. En effet, si de par notre baptême nous sommes devenus des fils et des filles bien-aimés de Dieu, nous avons à vivre de manière à ce que Dieu trouve sa joie en nous.

Que Dieu nous donne de reconnaître Jésus comme son Fils bien-aimé et qu'Il nous donne la force de répondre fidèlement de notre baptême afin de faire l'objet de sa joie.

Père Davy Bangué

PAROISSE

Quête pour les Séminaires

Dimanche prochain 17 janvier, collectée par l'Œuvre des Vocations, cette quête impéree finance la formation de près de 200 séminaristes issus des 8 diocèses d'Île-de-France.

Décès

L'amiral Yves GOUPIL, paroissien engagé de St-Léon, est décédé le 30 décembre 2020. Ses funérailles ont été célébrées mercredi 6 janvier à St François de Molitor. Une messe sera célébrée à Saint-Léon pour Bernard CHRÉTIEN, décédé le 22 décembre, le samedi 23 janvier à 15h. Valentin NEGRUTZ, âgé de 51 ans, vivait dans la rue et passait ses journées à droite de l'entrée du magasin Auchan rue Duplex. Il est mort mercredi matin. La messe de ce lundi 11 janvier à 12h sera dite à son intention

Le Lien

Le lien d'hiver est disponible. N'hésitez pas à vous servir et à le distribuer largement autour de vous ! C'est une belle et simple manière de faire connaître la paroisse à ceux qui vous entourent.

Enfants adorateurs

Enfants âgés de 4 à 11 ans, ce **samedi 9 janvier à 10h30**, RDV dans la cour. Parents bienvenus ! Sans inscription et sans engagement., enfantsadorateurs@saintleon.com

Messe de Confirmation

Ce dimanche 10 janvier au cours de la messe de 11h15 ont lieu les confirmations de 22 enfants de la paroisse. Compte tenu de la jauge imposée, merci de privilégier les autres messes ce dimanche.

Accueil le samedi

Cette année, nous ne sommes que quatre prêtres le week-end (et pendant les périodes où le Père Paul reste à Rennes puisque ses cours sont en visio). Il nous faut donc faire des arbitrages. Nous tenons à maintenir la messe à 17h à la maison de retraite Korian rue de la Fédération car ces personnes âgées dépendantes ont vraiment besoin de ce soutien spirituel. En conséquence, l'accueil le samedi sera réduit de 17h à 18h et sera assuré par différents prêtres.

Adoration du jeudi

Exposition du Saint-Sacrement dans la crypte de 9h05 à 19h45. Pour tout renseignement : Marie-Lorraine ANDRÉ 06 22 43 56 38.

Messes dominicales à partir du 3 janvier

Samedi 18h30 et dimanche 9h inchangées. Tant que durera la jauge imposée, la messe des familles habituellement célébrée à 10h30 à la chapelle de la Visitation sera célébrée à 10h à l'église (question de nombre de places). La messe de 11h sera alors décalée à 11h15. Tant que durera le couvre-feu à 20h, la messe du dimanche soir aura lieu à 18h30. Deux messes supplémentaires à 11h25 et 18h40 seront célébrées à la chapelle de la Visitation chaque dimanche.

Denier de l'Eglise

Un grand merci pour votre générosité qui voit une augmentation du Denier de 5%. Il est encore possible en jusqu'en début de semaine de déposer le chèque daté du 31 décembre et libellé à l'ordre de « ADP-paroisse Saint-Léon » que vous avez laissé traîner sur votre bureau... L'augmentation du Denier devrait *in fine* tourner autour de 35k€... avec 100 donateurs en moins !. Le manque à gagner des quêtes, malgré une grande générosité, est lui de 41 k€. La grande source du déficit de cette année viendra de la quasi disparition de la participation aux frais pour l'utilisation du théâtre ou des salles paroissiales.

Foyer Don Bosco

Le Foyer recrute :
- un animateur chaque mardi après-midi jusqu'en juin
- un professeur/animateur d'arts créatif du 1er février au 24 mai. 3h30 par semaine le mercredi.
Plus d'info : foyerdonbosco@saintleon.com

A.F.C.

Samedi 16 janvier 9h30 à 12h – maison des Œuvres. « Je m'offre une matinée pour prendre soin de mes enfants » en participant à l'atelier « Créer une relation de respect et d'écoute avec les enfants ». Atelier animé par  le avec les enfants ». Atelier animé par  le Marcellus, thérapeute individuelle, familiale et de groupe.
Contact : formation.afc.stleon@gmail.com
Prix : 15€ (10€ pour les adhérents AFC)

Première communion

Nous avons besoin de catéchistes cinq dimanches de janvier à avril le dimanche matin. Contacter l'abbé Louis Bardon premierecommunion@saintleon.com

Hiver solidaire

4 manières de participer à Hiver solidaire :

- 1/ Pour 20h (au plus tard) : préparer un plat pour 10 personnes et le déposer à la paroisse.
 - 2/ De 20h à 22h30 : venir partager le dîner et la soirée (jeux de société, discussion) avec les personnes accueillies à la paroisse.
 - 3/ De 22h30 à 7h (8h le WE) : venir passer la nuit pour assurer une présence (dans une salle adjacente à celle où dorment les accueillis).
 - 4/ De 7h à 8h30 (8h à 9h30 le WE) : venir prendre le petit-déjeuner et participer au rangement et nettoyage de la salle avec les accueillis.
- Inscription sur le planning [en cliquant ici](#).
Contact : hiversolidairesaintleon@gmail.com
Il est permis de sortir après 20h pour l'aide aux plus pauvres. L'attestation le prévoit.
Un panneau muni d'une corbeille près de la porte de l'église vous permet de prendre un papier indiquant ce que vous pouvez donner (café, thé, beurre, fromages, yaourts, confitures, shampoing ...). Dons à déposer à l'entrée du presbytère dans une caisse transparente.

Une lettre du Père Joseph DEMBÉLÉ vous attend sur les présentoirs.

DIOCÈSE

Neuvaine de sainte Geneviève

Fin de la neuvaine

Messe à 15h chaque jour de la neuvaine

Samedi 9 janvier : Messe présidée par le chanoine Stéphane Graveriau, curé de Saint-Michel, 17^e, aumônier général de l'Association des Brancardiers et Infirmières d'Île-de-France.

Dimanche 10 janvier : Messe solennelle – Bénédiction de Paris – Procession de la châsse. Messe sous la présidence de Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, président de la Conférence des évêques de France.

Lundi 11 janvier : Messe présidée par le chanoine Frédéric Louzeau, aumônier du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière.